

Faculté de psychologie et sciences de l'éducation



PSY2081 Séminaire de philosophie de l'éducation

[30h] 3 crédits

Enseignant(s): Guy de Villers Grand-Champs

Langue d'enseignement : français

Niveau : Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

- 1) Etre capable de dégager des théories et des pratiques éducatives les conceptions philosophiques sous-jacentes;
- 2) Etre capable d'analyser les discours et les pratiques des institutions éducatives en vue d'en dégager le projet éducatif et de l'évaluer à partir d'un horizon de sens et d'un système de valeurs fondés en raison.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Contenu:

Les divers domaines de l'éducation (familiale, scolaire, extra-scolaire, en institution spécialisée, initiale ou continuée, etc.) pourront être étudiées sous plusieurs angles: anthropologique, épistémologique et éthique. Ces différentes perspectives seront construites en référence aux tendances contemporaines en philosophie, sans négliger pour autant la référence aux grandes philosophies du passé.

Méthode:

Après un exposé magistral destiné à introduire à la philosophie de l'éducation, les étudiants élaboreront leur objet d'étude en fonction du questionnement qui leur est propre (problèmes théoriques, analyse de pratiques, etc.). Des groupes de travail réuniront les étudiants ayant une thématique commune. Les résultats des travaux personnels menés en petits groupes seront exposés et discutés en séminaire.

Résumé : Contenu et Méthodes

Le cours introduit aux trois dimensions majeures de la philosophie de l'éducation : anthropologique, éthique et épistémologique.

Sur cette base les étudiants sont invités à choisir parmi un ensemble de pratiques et de théories éducatives, celles qui feront l'objet d'une étude approfondie au sein d'un petit groupe de recherche. L'enjeu est de dégager les conceptions philosophiques sous-jacentes en vue d'en discuter le sens et les valeurs qui y sont engagées.

Le résultat des travaux réalisés en petits groupes font l'objet d'une présentation orale, dont l'objectif est de susciter la discussion avec l'ensemble des participants au séminaire.

Au terme de ce processus, un rapport est rédigé. Il comprend une introduction et une conclusion émanant du collectif et autant de chapitre qu'il y a de membres du petit groupe thématique. (Max. 10 p. dactylographiée par étudiant.) C'est ce dossier qui fait l'objet d'une évaluation certificative individualisée